

MERCREDI 24 MAI 2023



- AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES
- AU TRIBUNAL DE PROXIMITE DE MANTES-LA-JOLIE
- AU TRIBUNAL DE PROXIMITE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- AU TRIBUNAL DE PROXIMITE DE RAMBOUILLET
- A LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
- A LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DU VAL DE SEINE

INFORMATIONS ET CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - SUR RENDEZ-VOUS -

Assurées par : les Avocats du Barreau de Versailles, les Commissaires de justice de la Chambre départementale des Yvelines, les Notaires de la Chambre interdépartementale de Versailles.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS ?

APPELEZ AVANT LE 16 MAI LE 01-39-07-38-03 OU PAR MAIL : cdad-yvelines@justice.fr